



ETUDE DE Me Benoît DUGUET

Successesseur de Me Jean-Loup DUGUET

7 Rue des Olières
31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE

Etude fermée le Lundi
CDC n°0000139400 W

Membre d'une Association agréée
Le règlement des honoraires
par chèque est accepté

Téléphone : 05 61 90 45 27
Télécopie : 05 61 90 13 23

GRILLE DE TARIFICATION POUR LA NEGOCIATION IMMOBILIERE

Lorsque le notaire est mandaté pour vendre ou louer un bien, l'émolument de négociation qui s'ajoute aux émoluments de vente ou de location déterminés par le tarif, est calculé comme suit :

1^{er} Pour une vente :

Prix de vente à partir de	:	500 à 20 000 €	:1 500 € ttc
		De 20 001 à 50 000 €	:8% ttc
		De 50 001 à 90 000 €	:7% ttc
		De 90 001 à 150 000 €	:6% ttc
		+ de 150 000 €	: 5% ttc

2^{ème} Pour une mise en place de locataire :

Rédaction du bail sous seing privé :

Montant des honoraires imputables aux propriétaires et aux locataires en matière de prestation de visite, de constitution de son dossier et de rédaction de bail : **HUIT EUROS TTC (8,00 EUR) / M² de surface habitable.**

Rédaction de l'état des lieux :

Montant des honoraires imputables aux locataires en matière d'établissement de l'état des lieux d'entrée : **TROIS EUROS TTC (3,00 EUR) / M² de surface habitable.**

3^{ème} Pour la gestion locative :

Montant des honoraires de gestion : **Cinq % HT (5.00% eur) du loyer encaissé.**